

appuyé l'autre jour, j'ai prouvé que si ces honorables messieurs voulaient se mettre à la tête du mouvement—et je serais des plus heureux de les suivre humblement—they pourraient faire quelque chose pour que ce gouvernement remplisse les promesses qu'il a faites aux cultivateurs du Canada et aux patrons de l'industrie. Mon honorable ami, le député d'Assiniboia-est (M. Douglas) a déclaré d'autorité que les patrons ne désiraient rien sur la liste des articles admis en franchise. Or, M. l'Orateur, j'ai ici le programme véritable des patrons, et le voici :

Tarif de revenu seulement. Les instruments aratoires, le fil d'engerbage, le fil de fer à clôture, les clous, le bois de construction, le pétrole devant être admis en franchise.

Remarquez bien. Les instruments agricoles sont parmi les articles qui devraient être entrés en franchise, le bois de service, le pétrole sont un nombre des articles qui devraient entrer en franchise, les articles mêmes en faveur desquels je plaide en ce moment. Et bien ! je suis meilleur patron que n'importe qui parmi eux.

M. ROGERS : Vous dites là une fausseté.

M. l'ORATEUR-SUPLÉANT : A l'ordre.

M. ROGERS : Je retire l'expression.

M. l'ORATEUR-SUPLÉANT : L'honorable député (M. Rogers) doit retirer l'expression qu'il a employée.

M. ROGERS : Je la retire, M. le président. Il ne cite pas là le programme des patrons.

M. DAVIN : Mon honorable ami (M. Rogers) dit-il que ce n'est pas authentique ?

M. ROGERS : Vous ne lisez pas le programme des patrons.

M. DAVIN : Eh bien ! je le lis tel qu'il est publié dans le *Standard*, qui est un des organes des patrons dans l'ouest.

M. ROGERS : Ce n'est pas le programme des patrons.

M. DAVIN : L'honorable député nie-t-il ceci :

Premièrement, le maintien du lien colonial.

Est-ce bien cela ?

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES (M. Mulock) : Je ne crois pas qu'il soit permis d'interroger de cette façon.

M. DAVIN : Qu'est-ce que le directeur général des Postes vient de dire ?

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : Je m'adressais à l'Orateur et lui disais que je ne crois pas qu'il soit permis à un député de faire subir un interrogatoire régulier à un autre député.

M. FOSTER : Je ferai observer que si mon honorable ami (M. Mulock) parle à l'Orateur, la politesse exige qu'il se lève.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : C'est pour cela que je me suis levé.

M. FOSTER : Vous avez parlé avant de vous lever.

M. DAVIN : Je dois avouer que je fais peu de cas de l'observation de mon honorable ami, le directeur général des Postes. Quand il dira quelque chose qui en vaudra la peine je m'en occuperai.

Nous avons les procès-verbaux de la quatrième assemblée annuelle de la grande Association des patrons d'industrie d'Ontario, tenue dans la Temperance Hall à Toronto, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi en mars 1895, et présidée par M. Mallory, grand président. Je suppose que c'est authentique. Je présume que je devrais dire à mon honorable ami ce que j'ai dit au député de Lisgar (M. Richardson), qu'il n'est réellement pas tout le monde, qu'il ne porte pas plus les patrons dans sa poche qu'il ne remplit les promesses qu'ils ont faites dans cette Chambre. Voici ce que dit cette brochure publiée en 1895 :

Les articles seront taxés le plus qu'il sera possible pour fournir des revenus, et les articles suivants entreront en franchise au Canada, savoir : les cotonnades, tweeds, lainages, outils pour ouvriers, instruments aratoires, fil de fer à clôture, fil d'engerbage, le pétrole, le fer et le maïs.

Cela n'est-il pas satisfaisant ? Un grand écrivain italien a dit de l'Italie : " Que ne puis-je la prendre aux cheveux pour la tirer de sa torpeur." Je sais qu'il me serait difficile de prendre l'honorable député aux cheveux, mais certainement je désire faire quelque chose pour l'éveiller et le ramener aux principes qu'il est tenu de suivre.

Voilà quelque chose de bien étrange. Quand je lis le programme des patrons, un patron se lève et me dit en substance que ce n'est pas leur programme. Le charme et les attraits de la société élégante l'ont tellement hypnotisé qu'il est prêt à dire comme l'Irlandais : " Je ne suis pas moi-même du tout."

M. ROGERS : Je demande à l'honorable député de me permettre de lire deux ou trois paragraphes du programme des patrons.

M. DAVIN : J'ai la parole et l'honorable député pourra me répondre plus tard. Ce que j'ai dit est aussi une réponse aux assertions du *Patrons Sentinel* l'année dernière, quand j'ai présenté une motion de cette même nature. Ce journal a dit :

MM. Davin et Boyd ont présenté une résolution à la Chambre des Communes la semaine dernière demandant l'inscription des machines agricoles, du fil d'engerbage et du pétrole sur la liste des articles qui entrent en franchise, lorsque le tarif sera révisé ; mais la motion a été rejetée, les partisans du gouvernement prétendant que la question devait rester en suspens jusqu'à ce que tout le sujet fût mis à l'étude. Cependant, il n'aurait pas été nuisible pour eux de se montrer favorables au changement, attendu que leur vote contre la résolution n'augmentera pas la confiance des cultivateurs dans leurs prétentions de sollicitude paternelle pour les intérêts des agriculteurs.

C'est ce que le *Patrons Sentinel* a dit l'année dernière quand ces députés pouvaient alléguer pour excuse que le tarif allait être présenté, mais maintenant que le tarif a été présenté, et qu'il a été présenté de nouveau dans deux ou trois jours, à titre de tarif révisé, je saisis l'une des dernières chances que nous avons pour demander au gouvernement de nous donner en franchise les instruments aratoires et le pétrole, ou de réduire considérablement les droits sur ces deux articles.

On a dit que nous n'avons rien fait. J'ai fait voir ce que j'ai fait presque seul—oui, presque seul. En insistant auprès du gouvernement au sujet du fil d'engerbage et des machines agricoles durant